

N35

**OCTOBRE
2016**

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

**FAIRE GARDER
SON ENFANT**

**ELECTIONS 2017
PENSEZ À VOUS
INSCRIRE**

**RÉOUVERTURE
DE LA SUPERETTE**

• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Service Technique	02 96 11 10 13
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h

Le mardi de 16h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 14h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

• LUDOTHÈQUE

(Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h

• ECOLES

Elémentaire Bourg 02 96 11 10 19

Maternelle Bourg 02 96 44 34 58

Primaire Croix-Prigent 02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours, inscription à la mairie au **02 96 11 10 10**

• LA DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

ANNUAIRE

MÉDECIN

Dr Guillaumin 02 96 21 01 70

DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo
02 96 44 10 57

Drs Rama-Le Nost-Droniou
02 96 21 17 47

Dr Le Foll Marianne
02 96 43 03 32

PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69

Lorguilloux 02 96 43 95 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50

Le Martelot Yves 02 96 43 86 04

Not Nicolas 02 96 11 14 98

PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81

ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés -

Nicolas 02 96 44 20 01

Riou - Gautrais 02 96 44 33 25

Greboval 02 96 44 12 02

Le Garff 02 96 11 05 18

ou 06 08 35 31 94

Curnelle - Caro 06 61 19 22 43

PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

SAGE-FEMME

Nouaux Marianne 06 38 72 81 70

VÉTÉRINAIRE

Dr Beslin 02 96 44 40 50

OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP

02 96 43 73 89

GUINGAMP - PAIMPOL ARMOR ARGOAT - AGGLOMERATION

02 96 13 59 59

AMBULANCES TAXI

Duégain 02 96 43 91 66

Salomon 02 96 21 33 32

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain 02 96 44 07 78

Le Faucheur 02 96 43 92 21

TAXIS

Le Diraison Rita 02 96 43 84 25

Pennarun Julien 06 70 79 78 77

EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95

ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14

- POLICE : 17

- POMPIERS : 18

- SAMU : 15

- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22

- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56

ou 02 96 44 80 00

- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35

- URGENCES SÉCURITÉ GAZ :

02 96 44 56 35

- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :

0 810 224 000

- URGENCE ÉLECTRICITÉ :

0 810 333 122

- URGENCE LYONNAISE DES EAUX

0 810 898 898



Isabelle LE LAY :

47 ans - 2 enfants

Assistante maternelle - Secrétaire de l'association courir à Ploumagoar

ACTUALITÉ

Ploum'express : *Page 4/5*

VIVRE À PLOUMAGOAR

Environnement..... *Page 6*

Voirie *Page 7*

Culture *Page 8*

DOSSIER

Faire garder son enfant, les différents modes de garde : *Page 9/13*

Page de la minorité : *Page 14*

1 toit, 2 générations : *Page 15*

Zoom

Vie associative et agenda : *Page 16/18*

Entreprendre :

Best Toys Ever et Proxi..... *Page 19*

Directeur de la publication :

Bernard Hamon - Mairie de Ploumagoar

Dépôt légal : Nov. 2016 - Rédaction : Mairie de

Ploumagoar - Création et conception :

LMP Gaëtan CATRICE 06 61 24 02 26

Impression : Roudenngrafik

EDITO PENNAD-STUR



La reprise est effective depuis quelques temps déjà pour nos écoles et nos associations.

C'est un moment de retrouvailles pour nos enfants, pour les parents et pour l'ensemble du tissu associatif local.

Notre ville continue de se structurer en fonction de l'évolution et de la demande de ses habitants. De gros travaux vont ou ont débuté, parmi eux ;

- l'agrandissement de l'école de Croix-Prigent,
- la requalification de la rue Louis Aragon.

Gageons que ces investissements apportent du confort et du bien-être à nos administrés.

Votre Maire
Bernard HAMON

Ur pennad amzer zo dija eo adkrog hon skolioù hag hon c'hevredigezhioù gant o labour.

Evit hon bugale, evit o zud hag evit kevredigezhioù ar vro eo bet an digarez d'en em gavout asambles en-dro.

Delc'hen a ra hon c'humun d'en em stummañ abalamour da gordañ gant kresk an dud a zo o chom enni ha gant ar pezh a vez goulennet gante. Labourioù bras zo war-nes kregiñ, pe krog int dija, en o mesk :

- kreskiñ skol Kroaz Prijant,
- adkempenn ar straed Louis Aragon.

A-dra-sur e vo degaset aezamantoù a bep seurt da dud Plouvagor gant al labourioù-se.

Ho Maer.
Bernard HAMON



ELECTIONS

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE !

Pour voter aux présidentielles et législatives de 2017, il faudra être inscrit sur les listes électorales. N'attendez pas le 31 décembre !

Les démarches sont à effectuer en mairie jusqu'au 31 décembre 2016 dernier délai.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes qui se sont installées à Ploumagoar sont les principales concernées.
Les habitants qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent avoir signalé cette modification en mairie pour recevoir leur nouvelle carte d'électeur.

LES JEUNES MAJEURS INSCRITS AUTOMATIQUEMENT

Cette inscription est effective dès lors que le jeune est venu se faire recenser et s'il n'a pas changé d'adresse.

QUELLES SONT LES PIÈCES NÉCESSAIRES ?

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ; une facture de gaz, eau, électricité ou téléphone de moins de 3 mois.

LES HORAIRES EN MAIRIE

Service des élections, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé le mercredi) ; le samedi de 8 h 30 à 12 h

INFO PRATIQUES :

Les élections présidentielles auront lieu

- Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives sont prévues

- Les dimanches 11 et 18 juin 2017.

SARAH BELLEAU, NOUVELLE RÉFÉRENTE DES TAP ET DIRECTRICE DE L'ALSH

Portrait !

Après une expérience de 14 ans dans l'animation auprès de différents publics, Sarah a pris la direction de l'Accueil de Loisirs depuis les vacances de printemps.

Diplômée des beaux-arts, Sarah a également une formation en tant que monitrice éducatrice qui lui ont permis d'exercer son métier au sein de la protection de l'enfance ainsi que dans différents centres et mini-camps. Avec un programme riche et varié axé sur le libre choix de l'enfant dans ses activités Sarah entend que l'enfant soit acteur de ses projets. Afin qu'il gagne en autonomie et en responsabilisation.

A l'accueil de loisirs, les activités s'articuleront autour de la magie, de la nature en jeux, de bienvenue à la ferme... et au Tap, autour des activités manuelles, sportives, de grands jeux, de jeux collectifs, de danse, de théâtre...



DANS LES ÉCOLES...

...PAR ICI LA RENTRÉE !

Cette année, 486 enfants ont pris le chemin le chemin des écoles maternelles et élémentaires de Ploumagoar. Avec plus ou moins d'appréhension mais surtout beaucoup d'excitation, les enfants ont retrouvé leurs camarades de classe et leurs enseignants pour une année scolaire.

Côté nouveauté à l'école maternelle, la classe de grande section est pilotée par mesdames Bouali et Le Gonidec ; Et la classe bilingue par Monsieur Kerlogot épaulé par madame Beaugendre. L'effectif est stable puisque 136 têtes blondes composent les 5 classes de l'école.

A l'école élémentaire du bourg, pas de grand changement en cette rentrée mis à part la classe bilingue qui accueille des élèves de cp et ce1 sous la houlette de madame Lefebvre. Neuf classes se répartissent les 204 élèves.

Quant à l'école de Croix-Prigent, il n'y a pas eu de changement d'enseignants. Croix-Prigent attire toujours ! l'école se compose de 6 classes avec 146 élèves.

Ploumagoar
2016/17

TOUT
Commence
à l'INSTITUT

BRETAGNE

Ecole de
Broderie d'Art
Pascal Jaouen

Salle Ploumexpo
(derrière l'Eglise)
22970 PLOUMAGOAR

Renseignements et inscriptions

Ecole de Broderie d'Art Pascal Jaouen
16, rue Haute 29000 Quimper
tél : 02 98 95 23 66
contact@pascaljaouen.com
www.pascaljaouen.com

Vente en ligne de matières et fournitures
www.pascaljaouen.com
contact@comme-autrefois.fr

N° SIRET : 432 137 446 000 55 / Code APE : 8559 B RCS QUIMPER 432 137 446
Déclaration d'activité sous le n°53 29 08129 29 auprès du Préfet de Région de Bretagne
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme 2016/17

sur le thème de l'Art de la table :
nappe, linge de maison... à réaliser

1^{er} trimestre

Broderie Glazig
ou Broderie sur tulle

2nd trimestre

Broderie Glazig
ou Broderie blanche
ou Passé empiétant

3^{ème} trimestre

Broderie Glazig
ou Point d'ombre

Dates des cours

1 ^{er} trimestre	2 nd trimestre	3 ^{ème} trimestre
26 septembre	9 janvier	24 avril
14 novembre	27 février	15 mai
5 décembre	20 mars	19 juin

cours animés par
Erig Le Goff

horaires des cours
les lundis
9h30 / 12h00
et 13h00 / 16h30

Tarifs des cours

Les cours sont ouverts à tous et à toutes
sans connaissance préalable requise
• trimestre = 155€ (dont 25€ de TVA) 3 journées de 6h = 18h
• à l'année = 444€ (dont 74€ de TVA)

dans ces tarifs sont compris : toutes les fournitures
de la pièce d'étude débutant (aiguille, fils, tissus)
Possibilité de règlement par Chèques Vacances.
Facilités de paiement.



POUL RANET

Le 24 juin dernier, 3 panneaux pédagogiques ont été inaugurés sur la zone humide entre Poul Ranet et le bourg. Ces panneaux sont le fruit d'une étroite collaboration entre la commission environnement et le SMEGA (syndicat mixte environnemental du goëlo et de l'argoat) représenté par Caroline Guégen.

Le 1^{er} panneau, de 90/140 nous explique la zone humide de Poul Ranet dans sa globalité et les 2 pupitres, de 50/60, nous en détaillent la faune et la flore.

5 classes de l'école élémentaire Christian Le Verge ont participé à cette occasion à un concours de dessins sur le thème de la grenouille (poul ranet étant la traduction bretonne de la mare aux grenouilles).

2 dessins ont été choisis par panneau pédagogique, et cette belle aventure s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité lors de cette journée d'inauguration.

Tous les dessins des enfants ont été exposés à la médiathèque de Ploumagoar, pour la plus grande joie de leurs auteurs...

Ces panneaux ont été entièrement financés par le SMEGA.

Dans le cadre de l'aménagement du sentier piétonnier reliant les lotissements de Poul Ranet et le centre bourg, des jeux extérieurs pour enfants ont été installés pendant l'été. Ces jeux sont destinés aux enfants de 0 à 10 ans. Ils sont au nombre de 3 : un portique, 2 postes de balancement, une balançoire bébé et une balançoire enfant.

Un jeu à ressort simple grenouille et un jeu à ressort double fleurs.

Ces jeux rentrent dans l'aménagement du sentier piétonnier qui reliera les lotissements de Poul Ranet au bourg.

Cette aire de jeux sera complétée dans les années qui viennent ; ainsi de nombreux quartiers de Ploumagoar seront dotés d'espaces ludiques pour occuper nos nombreuses petites têtes brunes ou blondes.



LE CHEMIN DES AMOUREUX

Le samedi 9 juillet, le chemin reliant le lieu-dit « La Roche » à la route de Bourbriac a été inauguré.

Pourquoi le chemin des amoureux ?

Il y a plusieurs dizaines d'années, beaucoup d'hameaux de notre commune étaient dynamiques. Des commerces y étaient installés et de nombreuses fêtes y étaient organisées... Qui dit fêtes, dit rencontres.... Des jeunes gens venus de Guingamp et des alentours accompagnaient ou étaient accompagnés tout au long de ce joli sentier... d'où l'évidence de la dénomination du chemin.

C'est une lettre arrivée en mairie nous racontant cette belle histoire qui est à l'origine de cette inauguration. L'auteure de cette missive, Mme Marie-Françoise Le Foll, a ensuite invité l'ensemble des personnes présentes à partager le pot de l'amitié.

Les habitants du hameau et la famille de Madame Le Foll se sont ensuite retrouvés pour déjeuner ensemble et profiter pleinement de cette journée estivale.



PROGRAMME DE VOIRIE 2016

Pour la deuxième année consécutive, c'est la société Eurovia qui a été retenue pour le programme de voirie communale de cette année 2016.

Une quinzaine de sections de longueurs différentes a été réalisée, pour un linéaire total d'environ 5 km. Il y a eu également la poursuite de la réalisation des trottoirs, rue de l'Argoat.

Les travaux ont été effectués dans les secteurs suivants :
Le Rest / Kerspertz, Rumorvézen, Pors Gochouette, impasse de Runanzit, impasse Debussy, les Grosses Pierres, Croix-Prigent / le Rest, Ruzeven, voie du boulodrome.

Quelques modifications ont eu lieu au cours des travaux afin de s'adapter et d'améliorer l'assainissement de la route par la création notamment d'une traversée pour les écoulements des eaux pluviales.

Une nouveauté en 2016 a consisté en la réalisation d'une section en endroit superficiel (bi-couche) sur la voie parallèle à la RN12 (secteur de Bel-Orme), afin de lui rendre son étanchéité (faïençage important). Cette technique permet, en effet, de rallonger la durée de vie de la couche de roulement pour un coût attractif.

Le montant total des travaux s'élève à environ 155 000 €.

LA SAISON CULTURELLE

A PLOUMAGOAR C'EST TOUT UN PROGRAMME AUTOUR DES ARTS VISUELS ET LA LECTURE PUBLIQUE !

Venez découvrir les trois expositions à la Salle PloumExpo, des actions à la médiathèque, le Festival Autour d'Elle en partenariat avec les communes du territoire. Et pour clôturer la saison, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir le Bois de Kergré, un parcours artistique et naturel. Toute la programmation est visible sur le site de la ville



HASSAN MUSA

www.hassanmusa.com

Du 15 au 26 Novembre 2016

(à partir du 8 nov. pour les groupes sur réservation)

Salle PloumExpo

Né en 1951 au Soudan en Afrique, Hassan Musa vit en France depuis 1982. Il a étudié les Beaux-arts à Khartoum et est l'auteur d'une thèse de Doctorat en Histoire de l'art. Avec humour, cet artiste remet en cause les stéréotypes de la culture européenne, tout en gardant le savoir-faire des artisans africains.

Musa compose ses œuvres à partir d'agencements de pièces de tissus dénichées dans les marchés du monde, afin de donner vie à des ouvrages baroques constitués d'emprunts à l'histoire de l'art occidental, à la calligraphie, avec des messages, des drapeaux... et un fort contenu sociopolitique.

Hassan Musa est mondialement connu grâce à sa participation à des expositions internationales d'envergure, notamment Africa Remix au Centre Pompidou en 2005, la première grande exposition d'art contemporain d'Afrique en France.



SAMEDI 26 NOVEMBRE : CAFÉ RENCONTRE À PLOUMEXPO

DU 26 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE 2016 MÉDIATHÈQUE

Hassan Musa est aussi calligraphe, graveur et connu comme illustrateur. Auteur-illustrateur d'une trentaine de livres pour enfants, il a été invité à participer à l'exposition « Amabhuku : première exposition de l'illustration africaine de jeunesse » à la Foire Internationale du Livre pour Enfants de Bologne en 1999 et à l'exposition « Illustrateurs Arabes de Livres pour Enfants » à l'Institut du Monde Arabe (Paris), en 2003. Les ouvrages proposés par Hassan Musa sont riches en couleurs et en dépaysement. On y découvre des contes et des histoires de pays lointains, chargés d'images et d'ambiances un peu magiques.

Dans le cadre de la 19^{ème} édition du printemps des poètes 2017 : « Afrique(s) ».

UN ATELIER DE CALLIGRAPHIE SERA PROPOSÉ PAR HASSAN MUSA LUI-MÊME

SAMEDI 26 NOVEMBRE (INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT À LA MÉDIATHÈQUE DE PLOUMAGOAR)

« Toute écriture est belle, dès lors que l'on consent à la regarder indépendamment des écritures consacrées comme calligraphies. Toute écriture personnelle rêve d'être belle. Il y a des écritures qui aspirent à intégrer la beauté reconnue des modèles accomplis. Mais certaines rêvent d'explorer le jardin défendu de la libre écriture plastique. Ce sont celles qui fondent les nouvelles calligraphies. » (H.Musa - 1994)

SAMEDI 26 NOVEMBRE : Séance dédicace à la médiathèque.



FAIRE GARDER SON ENFANT

Parents, futurs parents :

*vous recherchez un mode de garde
adapté à votre situation personnelle.
Petit tour d'horizon des différents modes de
garde existants sur le territoire de
Ploumagoar et de Guingamp Communauté...*

*Les solutions sont nombreuses pour faire
garder son enfant.*

*A chaque situation, un mode d'accueil
adapté peut être trouvé.*

*Ainsi, pour répondre aux attentes des
familles selon l'âge de l'enfant, différents
modes d'accueil existent :*

- l'accueil individuel*
- l'accueil collectif
en crèche*

LE MULTI ACCUEIL PINOCCHIO

LE MULTI-ACCUEIL PINOCCHIO ACCUEILLE LES ENFANTS DE 2 MOIS ½ À 3 ANS QU'ILS SOIENT BIEN PORTANTS OU EN SITUATION DE MALADIE CHRONIQUE OU DE HANDICAP. LIEU D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION, IL EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30.

LA STRUCTURE BÉNÉFICIE D'UN AGRÉMENT DE 50 PLACES D'ACCUEIL QUI SE RÉPARTISSENT SUR DEUX SITES, L'UN À GUINGAMP ET L'AUTRE À PLOUMAGOAR.

INSCRIPTION

Une fiche de pré-inscription (renouvelable tous les 2 mois), disponible sur les sites, est à compléter. Vous pouvez également la télécharger sur le site de Guingamp Communauté.

A réception de la demande, la directrice reçoit sur rendez-vous afin d'échanger sur le besoin de la famille.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRAT D'ACCUEIL

- Le contrat d'accueil régulier : l'enfant est accueilli sur un nombre d'heures défini à l'avance.
- Le contrat d'accueil occasionnel : l'enfant fréquente la structure sur les absences des enfants bénéficiant d'un contrat d'accueil régulier.
- Le contrat d'accueil d'urgence : l'enfant n'est pas connu et est accueilli, selon des critères bien définis, pour une période de 15 jours renouvelables 1 semaine au maxi.

Le comité d'établissement

Il s'agit d'une instance où les parents peuvent s'investir et donner leur avis sur le fonctionnement de la structure (vie quotidienne, projets...)

La commission d'attribution des places

L'admission de l'enfant se fait après examen de la demande selon le principe de l'anonymat. Cette instance se réunit deux à trois fois par an et est composée :

- d'élus de Guingamp Communauté,
- de parents membres du comité d'établissement,
- de représentants de la CAF et de la PMI,
- de l'équipe du service enfance jeunesse.

Une équipe de professionnels de la petite enfance

L'encadrement et l'animation pédagogique sont assurés par des professionnels de l'enfance. L'équipe se compose d'une directrice sage-femme, d'une adjointe infirmière, de deux éducatrices de jeunes enfants, cinq auxiliaires de puériculture, huit assistantes petite enfance, deux cuisinières, deux agents d'entretien et d'une secrétaire administrative.



LE PROJET ÉDUCATIF

Les objectifs

- reconnaître la famille comme le premier éducateur de son enfant
- accompagner l'enfant et ses parents dans la séparation
- assurer la sécurité affective de l'enfant par des repères humains dans l'espace et le temps
- accompagner chaque enfant dans la construction de son identité, ses découvertes et son éveil
- guider l'enfant vers son autonomie, développer son intelligence, sa créativité
- favoriser l'estime de soi et la confiance en soi par la bienveillance, l'encouragement et la valorisation de l'enfant quel que soit son âge
- apprendre à vivre en collectivité : socialisation

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Des activités sont proposées afin de répondre au développement de l'enfant âgé de 10 semaines à 3 ans :

- Le jeu libre est proposé pour laisser l'enfant expérimenter seul à l'aide de matériel adapté dans un espace approprié. Il choisit et mène son activité comme bon lui semble sous le regard accompagnateur et bienveillant du professionnel.
- Des activités dirigées ou semi-dirigées sont complémentaires de ces temps libres. L'adulte propose en fonction du développement et du rythme de l'enfant des activités en rapport essentiellement avec les besoins sensoriels, intellectuels, affectifs et moteurs du tout-petit et des temps d'animation.

Le multi-accueil permet aussi à l'enfant de développer sa sociabilité à travers des sorties extérieures ou des temps forts avec des intervenants (musical, marionnettiste, comédien...). Un partenariat et un travail de lien est réalisé avec la ludothèque, les bibliothèques, le relais parents assistants maternels, la Maison de l'enfance afin d'offrir une couverture culturelle aux enfants.

LA TARIFICATION

Guingamp Communauté applique la grille tarifaire de la CNAF : plus d'informations sur le site www.mon-enfant.fr
La CAF et la MSA financent le fonctionnement du multi-accueil via la Prestation de Service Unique (PSU)

CONTACT

Site de Guingamp

2, rue du Manoir - 02 96 44 37 55

Site de Ploumagoar

Maison de l'enfance - 22, rue de la Poste - 02 96 11 01 10

Pinocchio est fermé la dernière semaine de juillet, les deux premières semaines du mois d'août, une semaine entre Noël et le Jour de l'An ainsi que deux journées au titre de journées pédagogiques.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL



ISABELLE LE LAY

Isabelle est assistante maternelle depuis janvier 2004. Elle a un agrément pour accueillir 4 enfants.

Après ses études, Isabelle se lance dans la vie active en faisant des remplacements dans les écoles, en faisant du secrétariat avant de rejoindre le centre Leclerc pendant 9 ans.

Après avoir eu ses enfants et avoir profité d'un congé parental, elle choisit de suivre une formation pour devenir assistante maternelle. Ce métier ne lui était pas inconnu puisque sa maman exerçait déjà ce merveilleux travail.

Si l'épanouissement des enfants, leur éducation, le bien-être et la sécurité sont des moteurs, Isabelle aime aussi accompagner les jeunes parents, leur prodiguer des astuces et des conseils.

Isabelle a déjà commencé l'apprentissage de la vie d'une trentaine d'enfants et est ravie de n'avoir jamais eu de soucis. « J'ai de la chance d'être tombé sur des enfants et des parents sympathiques ».

Isabelle se rend de temps en temps au relais Parents Assistants Maternels au bourg mais est surtout en contact téléphonique avec Stéphanie Tribuillat dès qu'elle en a besoin ou pour renseigner ses disponibilités en terme de places vacantes.

Pendant ses temps libres, cette dynamique quadra aime chasser ses tennis pour courir. Cela lui procure une bonne bouffée d'oxygène mais lui permet aussi d'avoir des relations avec d'autres adultes et pouvoir échanger sur d'autres sujets.

Elle se passionne aussi pour la décoration et la cuisine. Ses « petits » ainsi que toute la famille profitent également de ses talents de cordons bleus. Alexane, Romain et Bruno confirmeront...





LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

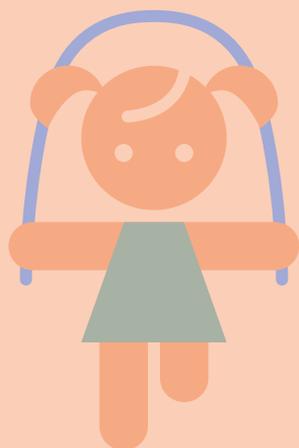
Le Relais Parents Assistants Maternelles est un service mis en place par Guingamp Communauté et la Communauté de Communes de Bourbriac, en partenariat avec la CAF des Côtes d'Armor, et avec le soutien du Conseil Départemental.

C'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'information et de documentation. Ce service gratuit est destiné aux parents ou aux futurs parents, aux assistants maternels ou à celles qui souhaitent le devenir, et aux jeunes enfants.

• Vous êtes parents ou futurs parents :

La responsable du Relais Parents Assistants Maternels vous accompagne dans :

- la recherche d'un mode d'accueil,
- la mise en relation avec les assistantes maternelles disponibles.



• Elle vous informe sur :

- les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre,
- vos droits et devoirs en tant qu'employeur. Elle met à disposition des documents concernant la petite enfance.

• Vous êtes assistante maternelle ou vous souhaitez le devenir :

Le Relais parents Assistantes Maternelles est un lieu ressource sur votre profession, vous y trouverez :

- des informations sur l'agrément, le contrat de travail,
- un soutien dans l'exercice de votre profession en vous informant sur votre statut professionnel et en organisant des réunions à thèmes,
- des documents consacrés au développement des jeunes enfants.

• Et pour les enfants :

La responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles propose des espaces jeux itinérants ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Ces moments ludiques permettent aux jeunes enfants de découvrir un univers adapté à leur mesure. L'espace jeux est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants et un lieu convivial de rencontres et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.

La responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles organise également des réunions d'information, des animations ponctuelles et des spectacles.

Les demandes de renseignements se font uniquement sur rendez-vous :

*Maison de l'enfance
22, rue de la Poste - 22970 Ploumagoar
02 96 11 10 31 ou 06 71 90 34 76*



MAISON DE L'ENFANCE TIPOIS

Située au 22 rue de la Poste à Ploumagoar, la Maison de l'Enfance est un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges, d'information et de documentation. Elle est ouverte depuis novembre 2005.

Le service Enfance de Guingamp Communauté propose des ateliers adultes/enfants en septembre, gratuits sur inscription.

Animatrice de la Maison de l'Enfance :
Gaëlle Martin Lebreton – 02 96 11 10 30

LUNDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
MARDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
MERCREDI 9 H à 12 H.....
JEUDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
VENDREDI 9 H à 12 H

Elle regroupe les services suivants :

- La ludothèque : 02 96 11 10 30

LUNDI 16 H à 18 H
MARDI 16 H à 18 H
MERCREDI 10 H à 12 H 16 H à 18 H
SAMEDI 9 H à 12 H

La ludothèque est fermée chaque deuxième semaine des vacances scolaires, les vacances de Noël et en juillet-août.

- La PMI : 02 96 40 10 30
Consultations sur RDV au 02 96 40 10 30.
Puéricultrice Laure Anne Estebanez
Permanences tous les mercredis matin de 9 h à 12 h sauf pendant les petites vacances.
- Multi-accueil : 02 96 11 01 10
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Inscriptions et renseignements auprès de Sophie Portello, responsable de la structure (sur rendez-vous).
- Le Relais Parents Assistantes Maternelles :
02 96 11 10 31 – 06 71 90 34 76
Responsable Stéphanie Trubuilt
Ses missions sont d'organiser l'information des familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant, aider les parents dans leur fonction d'employeur, informer les assistantes maternelles sur leurs droits et leurs devoirs, favoriser les rencontres entre parents.

LUNDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
MARDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
MERCREDI 9 H à 12 H.....
JEUDI 9 H à 12 H..... 14 H à 17 H
VENDREDI 9 H à 12 H

RICHESSSE ET VITALITÉ.

C'est le cas chaque année à cette période, et après un bel été ensoleillé, l'heure de la rentrée est venue. Nos écoles continuent de connaître une forte fréquentation ; nous adressons nos remerciements et nos encouragements à ceux qui ont oeuvré pour faire de cette rentrée une réussite : les enfants et leurs parents bien entendu, et aussi les enseignants et le personnel communal.

Le forum des associations qui s'est déroulé à Pabu, au parc de Kergoz, témoigne aussi de la richesse et de la vitalité associative qui anime notre territoire.

LA MACHINE MUNICIPALE DÉRÉGLÉE !

Nous n'avons jamais imaginé que la vie municipale puisse être un long fleuve tranquille ; qu'elle puisse être autant agitée s'explique autant par notre détermination à peser dans les choix et les décisions que par l'attitude méprisante de la majorité à écarter les sujets et oublier que la collectivité gère de l'argent public. Nous déplorons les dernières approximations de la majorité qui masquent la transparence attendue dans une gestion d'affaires communales.

Comment expliquer que des questions de la minorité inscrites à l'ordre du jour à la demande de la majorité ne soient pas traitées ? Comment justifier que des décisions soient appliquées alors que les délibérations ne sont pas prises ? Comment admettre que les questions posées restent sans réponse ?

Ces dysfonctionnements sont graves et font prendre des risques à la collectivité lorsqu'il s'agit de faire du rétropédalage en prenant des mesures à effet rétroactif comme cela a été le cas pour la création d'une régie pour les fêtes de Kergré en Juin. Le choix de donner un nom à une salle municipale ne mérite t-il pas d'être entériné par une délibération du conseil municipal ? Le choix d'implanter des éoliennes n'est il pas assez important pour que les élus votent en connaissance de cause ? Des renoncements difficiles à afficher peuvent-ils justifier que les orientations budgétaires et le plan pluriannuel restent cachés ?

AGIR POUR CONSTRUIRE.

Depuis de nombreux mois, la réforme des collectivités s'organise sur les différents territoires, dans les différents bassins de vie de notre département. Lors de la séance du conseil municipal du 8 juillet, les élus de Ploumagoar étaient invités à s'exprimer sur le projet de « schéma départemental de coopération intercommunal » ; et une nouvelle fois la déception a été au rendez-vous lorsque la majorité s'est opposée à ce progrès alors même que nous sommes au cœur de ce futur territoire intercommunal, nous persistons à penser que seuls la coopération et la mutualisation permettront aux communes de travailler efficacement pour maintenir des services publics et au public. A titre d'exemple, nous nous sommes opposés à l'investissement de plus de 9 000 euros dans un logiciel de gestion (dont certaines communes voisines disposent déjà) des présences à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs alors même que la majorité a reconnu vouloir rejoindre notre position d'une gestion intercommunale des centres de loisirs. L'inauguration il y a quelques jours du Pôle d'Echange Multimodal à la gare de Guingamp démontre que la détermination de certains élus aboutit à de belles réussites.

Les élus de la minorité :

Didier ROBERT, Hélène LE GARFF, Rémi IRAND,
Josiane CORBIC, Raphaël LANCIEN, Christelle TANVEZ.

1 TOIT 2 GÉNÉRATIONS

1 toit 2 générations, c'est le nom d'un dispositif mis en place aux quatre coins des Côtes d'Armor.

Ce service de cohabitation intergénérationnelle permet de mettre en relation un senior disposant d'une chambre libre avec un jeune recherchant un logement.

Cette formule est basée sur l'échange mutuel entre jeune et senior. Concrètement c'est un échange de bons procédés.

Le senior propose au jeune de l'héberger en échange d'un temps de présence au domicile (partage du repas, discussion, échanges de savoirs...) et d'un accompagnement dans certaines tâches de la vie quotidienne (faire les courses ensemble, jardiner ensemble...)

Cette co-habitation permet de partager des moments conviviaux tout en s'entraïdant mutuellement.

Un suivi régulier est assuré, tout au long de la co-habitation par le PIJ (réfèrent Jeunes) et le CIAS (réfèrent Séniors).

Un senior devra payer des frais de dossier de 30 € et 15 € par mois de cotisation. Le jeune lui, devra s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 35 € et payer 15 € par semaine au senior pour les frais divers (eau, électricité). Concernant les repas, chaque binôme trouve sa solution.

Retrouvez toutes les démarches pour s'inscrire, etc.. sur le site «1 toit, 2 générations Côtes d'Armor»



EXEMPLE :

GENEVIÈVE ACCUEILLE THOMAS PENDANT 4 MOIS.

COÛT POUR LES 2 CO-HABITANTS

THOMAS

60 € de charges mensuelles
35 € de cotisation mensuelle
30 € de frais de dossier

GENEVIÈVE

15 € de cotisation mensuelle
Geneviève reçoit 60 € par mois
de participation aux charges
30 € de frais de dossier





ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE PLOUMAGOAR

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

L'Association des Propriétaires et Chasseurs de Ploumagoar a été fondée le 02/12/1957. Elle est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, son siège social se trouve à la mairie de Ploumagoar où toute personne peut consulter nos statuts. La superficie de l'ensemble des terrains de chasse dépasse légèrement les 1 500 hectares. Elle compte actuellement 90 adhérents.

L'association est constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but, dans le cadre de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect du plan de chasse et d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage.

Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes, elle est coordonnée avec la Fédération des Chasseurs. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural, elle participe de ce fait au développement des activités économiques et écologiques dans les milieux naturels.

SON FONCTIONNEMENT

Nul n'a la faculté de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants droits. Ce principe inscrit dans le code de l'environnement implique une organisation très stricte des modalités de chasse et notamment des territoires où cette activité peut s'exercer.

Un règlement est établi et approuvé par le Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois dans l'année, ce règlement indique ce qui est autorisé et interdit avec les sanctions possibles en cas d'infractions, des contrôles étant effectués par les agents de l'ONCF et le garde assermenté de l'association.

L'assemblée générale a lieu généralement le premier dimanche de septembre. Chaque adhérent reçoit un règlement intérieur ainsi qu'une carte de chasse sur présentation d'une attestation d'assurance, du permis de chasser validé pour l'année en cours et en contre partie du montant à acquitter. Un plan de chasse est établi afin de délimiter les zones autorisées. Notre association compte environ 150 bailleurs qui autorisent les chasseurs à pratiquer leur sport favori dans le respect de la nature.

Afin de pérenniser la chasse et de la promouvoir, notre association aide les jeunes qui rentrent dans notre société en les accompagnant la première année, en leur accordant une carte gratuite pour l'année lors du premier permis, afin de fédérer le plus de monde possible autour d'une passion commune et la faire connaître aux non initiés... bref, parler positivement de la chasse pour valoriser son image dans la société.

LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

Les adhérents sont fortement investis dans la sécurité en participant aux différentes formations proposées par la FDC qui se déroulent sur les sites de Bois Meur (théorique et pratique) et Botsay en Glomel pour le réglage des armes naturelles.

DIVERS

Nous organisons notre fête annuelle fin juillet avec un repas où nous convions tous les deux ans les propriétaires qui nous louent leurs terres. Ceci afin de mieux nous connaître, de passer un moment agréable et en même temps de discuter sur les problèmes dus à la pratique de la chasse.

La chasse sur notre société est autorisée le dimanche, le lundi de l'ouverture et au choix entre le samedi et le lundi, ainsi que les jours fériés.

Les piégeurs, les déterreurs jouent un rôle essentiel dans la limitation des prédateurs tels que le renard, le ragondin, la pie, la corneille noire, etc... ils interviennent également à la demande des habitants de notre commune. Des reprises de lapins sont également effectuées dans les endroits où ils sont en trop grand nombre pour ensuite, sur autorisation, être répartis dans les secteurs où ils ont plus ou moins disparus. Actuellement, la maladie (myxomatose) fait des ravages sur l'ensemble de la commune. Ce fléau, touche également les communes environnantes, dû pour beaucoup à la douceur hivernale.

C'EST LA RENTRÉE À PHOTO PASSION DE PLOUMAGOAR

Le mercredi 14 septembre dernier les « élèves » de la promotion 2016-2017 ont fait leur rentrée sous la houlette de Rémy Chermat.

Cette prise de contact a été l'occasion pour les animateurs de présenter le programme de l'année :

- Les réunions hebdomadaires (30/an), tous les mercredis à 20 h, hormis les vacances scolaires, à la Salle polyvalente de Ploumagoar.
- Les sorties photos en extérieur (10/an), un samedi par mois, qui permettent de varier les thèmes et d'exercer son œil d'artiste : sports, paysages, portraits, macrophotographies, illuminations, création artistique...
- Le débriefing, analyse critique très appréciée, se fait le mercredi suivant.
- L'apprentissage des appareils et notamment la bonne lecture et la compréhension des manuels et des modes d'emploi des appareils.
- Les cours d'informatique dédiés à la photo, un mardi soir par mois
- La numérisation de diapositives, de négatifs...
- Les retouches photos, avec l'utilisation de logiciels faciles d'emploi et bon marché, voire gratuit
- L'utilisation d'un studio, l'éclairage, pose, maquillage, mise en scène...
- La sélection de photos, les critères de qualité pour les expositions et concours auxquels les adhérents peuvent participer.
- Les diaporamas, cours et réalisation, avec en prévision l'organisation d'une soirée de présentation au printemps prochain.

Et tout ça, avec un objectif, interchangeable, apprendre avec sérieux, sans se prendre au sérieux.



L'ACCF

THEATRE

NOTRE AUTRE GRAND ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE :

LA TROUPE À "GUIGUITE"

PRÉPARE SES PROCHAINS SPECTACLES.

La troupe adulte, sous la houlette de Marie-Noëlle Maillot, jouera la pièce de Marc Gilbert Sauvajon : « Treize à table ! ». La troupe enfants, entourée de trois adultes se produira dans un nouveau spectacle, avec une adaptation de : « Paluche et les gangsters » de Pierre Thareau. Pas possible d'accueillir de nouveaux candidats, les « grands » ont réussi à entraîner dans leur sillage les petits « frères » !

Nous vous donnons donc rendez-vous les samedi 12 et 19 novembre à 20h30, et les dimanche 13 et 20 novembre à 14h30.

Nous vous rappelons que l'exclusivité de nos bénéfices est reversée à l'association : « La Pierre Le Bigault » pour la lutte contre la mucoviscidose, et le Téléthon.

Point essentiel également, nous ne pouvons faire de réservations et nous vous rappelons que nous sommes désormais contraints, pour cause de sécurité de ne pas dépasser les 300 spectateurs, en conséquence, arrivez tôt ! Le prix des entrées est de 7 euros pour les adultes, 3 euros pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuit pour les moins de 7 ans.

Nous vous attendons nombreux pour un moment de détente et de rires !

Pour l'association, la Présidente Josette Le Moign.

KERMESSE

Notre kermesse qui a eu lieu les 18, 19 et 20 juin a remporté un nouveau succès ! Lors de l'apéritif où nous recevions les élus et les Ploumagoariens, nous avons eu l'heureuse surprise d'accueillir, après la messe une importante délégation de Portugais qui ont pris plaisir à participer à la célèbre tombola de « Ffine et Marie-Thé » ! Vif succès pour la vente de gâteaux et des crêpes confectionnées par nos crêpières chevron-nées !

Les trois jours de boules se sont déroulés dans la bonne humeur, grâce aux membres de l'association qui assuraient à tour de rôle l'accueil des visiteurs, et nous les en remercions.



Agenda



NOVEMBRE

- 11/11 Cérémonie du 11 novembre
- 11/11 Loto organisé par l'association Sœur Marie Colette
- 12/11 Théâtre par la troupe de l'ACCF
- 13/11 Théâtre par la troupe de l'ACCF
- 19/11 Théâtre par la troupe de l'ACCF
- 20/11 Théâtre par la troupe de l'ACCF



DECEMBRE

- 3 et 4 /12 Téléthon



JANVIER

- 20/01 Vœux du Maire



GYM FORM

Gym Forme propose 23 cours par semaine du lundi au vendredi, avec de nombreux créneaux horaires chaque jour.

Fanny assure des cours de gym tonic, renforcement musculaire, step, zumba gold, zumba teens de 10 à 17 ans et de la zumba

Soazic assure des cours de pilates stretch, gym douce, pilates, renforcement musculaire

Florian (nouvel animateur) assure 1 cours de renforcement musculaire et 1 cours d'interval training

Malou assure deux cours de zum'kids de 3 à 5 ans et de 6 à 9 ans

Le bureau :

Présidente : Marie Annick Loyer

Vice Présidente : Karine Cardone

Trésorière : Cathy Hamon

Trésorière adjointe : Rose Le Meur

Secrétaire : Karine Hillion

Secrétaire adjointe : Stéphanie Gicquel

Contact : 0678706742 – 0640250437



BEST TOYS EVER

Mme PEELE saura vous accueillir gentiment au 1 rohellou à Ploumagoar.

Son credo : la vente de karts à pédales et de trampolines de la marque BERG. Il s'agit d'une marque hollandaise présente dans 75 pays.

Son public : Les particuliers, les entreprises, les écoles, les campings, les centres de loisirs, les entreprises agricoles et tant d'autres... Le matériel s'adresse à tous à partir de 2 ans. Mme Peele livre ses articles dans toute la France.

Elle saura vous conseiller et vous accompagner en vous faisant visiter son « show-room » où sont exposés les différents modèles de karts et leurs accessoires mais aussi les fameuses « rosalias » que l'on découvre souvent dans les stations balnéaires notamment. A ce sujet, ils ont fourni un équipement à deux jeunes bretons qui vont relever le défi de rejoindre la Chine avec cet équipement !!!!

De nationalité hollandaise, la famille est venue s'installer à Ploumagoar en 1999. Mr et Mme Peele se sont lancés dans l'agriculture. Depuis 7 ans, cette activité est venue compléter les revenus du couple. Ils sont présents lors de kermesse, salons et foires.

A noter que sur présentation de ce bulletin municipal vous bénéficierez d'une remise de 15 % sur votre prochain achat. Il faut compter entre 99 et 879 euros pour les karts. Un joli geste commercial mais vous apprécierez aussi l'accueil qui vous sera réservé. Promis...



DANS NOTRE NUMÉRO PRÉCÉDENT, NOUS FAISONS ÉTAT DE LA RÉOUVERTURE LE 13 JUIN DE LA SUPÉRETTE DU BOURG, PROXI.

RENCONTRE AVEC MR MONTAGNE :

Papa de trois filles, Lionel Montagne est un habitué du commerce. Il a travaillé pendant quatorze années dans la grande distribution avant d'ouvrir une supérette à Loguivy de la Mer il y a deux ans. Ploumagoar est une nouvelle opportunité avec un beau potentiel.

Vous trouverez une épicerie traditionnelle, Mr Montagne propose également des produits surgelés, des fruits et légumes, un dépôt de pain mais aussi un rayon de charcuterie traiteur et boucherie. Lionel fait la promotion des circuits courts.

Quelques animations sont prévues ces prochains mois : un après-midi crêpes et cidre, une animation autour du petit déjeuner ou encore une tombola viendront animer le commerce désormais sous l'enseigne Proxi. Jusqu'au 24 décembre vous pouvez cumuler des vignettes afin d'acheter des nounours à moitié prix.

Lionel se propose de livrer vos courses à domicile dès lors que votre commande avoisine au moins les 20 euros.

Ce supporter de l'En avant est aussi un passionné de football en salle qu'il pratique avec ses amis du côté de Ploubazlanec, lieu de résidence de toute la famille.

Pour rappel, Mr Montagne vous accueille du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 15 et le dimanche de 9 h à 13 h. Le magasin est fermé le mercredi.

AFMTELETHON
APPROUVÉ POUR CAUSE
2015
2016

DOSSIER DE PRESSE CAMPAGNE TELETHON 2016



GÉNÉRATION
TÉLÉTHON